

DISPOSITIONS FINANCIERES 2022/2023

PRATIQUES	CATEGORIES	FFBB	LIGUE	CD67	TOTAL Coût Licence
-----------	------------	------	-------	------	--------------------

SOCLE (prix de base pour toute licence en club)	toutes	13 €	6 €	13,50 €	32,50 €
--	--------	------	-----	---------	---------

EXTENSIONS POUR PRATIQUES EN CLUB	(le prix se rajoute au socle)				
Joueur Compétition	U7 à U11	0 €	0 €	0 €	32,50 €
	U12 à U15	3,30 €	1,50 €	2,00 €	39,30 €
	U16 à U18	13 €	3 €	3,50 €	52 €
	U19 et plus	13 €	4,50 €	4,50 €	54,50 €
Joueur Entreprise	U19 et plus	7 €	4,50 €	4 €	48,00 €
Joueur Loisir	U19 et plus	7 €	3 €	2 €	44,50 €
Basket Santé (Résolution, Confort)	U15 à U18	0 €	3 €	0 €	35,50 €
Basket Inclusif	U19 et plus	0 €	3 €	0 €	35,50 €
Basketonik Fitness	U13 à U18	0 €	3 €	0 €	35,50 €
	U19 et plus	0 €	3 €	0 €	35,50 €
Basketonik Form	U15 à U18	0 €	3 €	0 €	35,50 €
	U19 et plus	0 €	3 €	0 €	35,50 €
Micro Basket (coût 6€ revenant au CD et pas de socle)	U5 et moins	0 €	0 €	6 €	6 €

Extension d'un joueur Compétition en vue d'un prêt (T) pour un autre club	U13	gratuit	non	non	0 €
	U14 à U15	18 €	15 €	10 €	43 €
	U16 et plus	35 €	15 €	17 €	67 €

AUTORISATION SECONDAIRE POUR JOUEUR COMPETITION EN CLUB

AST Compétition	U13	gratuit	non	non	0 €
	U15	15 €	non	non	15 €
	U16 et plus	24 €	non	non	24 €
AST Entreprise	U19 et plus	19 €	non	non	19 €
ASP Compétition	U18	gratuit	non	non	0 €
	U19 et plus	24 €	non	non	24 €

MUTATION (s'ajoute au prix de la licence pour le club recevant)

Mutation	U13	gratuit	gratuit	gratuit	0 €
	U14 et plus	20 €	20 €	20 €	60 €

HORS CLUB					
PRATIQUES	CATEGORIES	FFBB	LIGUE	CD67	TOTAL
licence hors club Contact Basket	toutes	gratuit	non	non	0 €
licence hors club Micro Basket	U6	gratuit	non	non	0 €
Basket Santé Découverte	tout âge	gratuit	non	non	0 €
Basket Inclusif Découverte	tout âge	gratuit	non	non	0 €
Basketonik Découverte	tout âge	gratuit	non	non	0 €
Licence hors club Juniorleague 3x3	U18	18 €	non	non	18 €
Licence hors club Superleague 3x3	U19 et plus	33 €	non	non	33 €
France Basket Camp	U12 à U18		non	non	
	U19 et plus		non	non	
Centre Génération Basket	U7 et plus	gratuit	non	non	0 €
Pass hors club pour un évènement sportif jouer l'Open Start 3x3 ou participer à l'Camp Basket ou jouer Entreprise	U18	2 €	non	non	2 €
	U19 et plus	5 €	non	non	5 €
Licence hors club Agent Sportif AGTSP		600 €	non	non	600 €

ASSURANCES

Responsabilité civile	0,26 €			
Option A	2,17 €			
Option B	6,27 €			
Option C (A ou B)	0,36 €			
	Option A	Option B	A ou B et 0,36€	RC
Pass hors club pour un évènement sportif jouer l'Open Start 3x3 ou participer à l'Camp Basket ou jouer Entreprise	0,56 €	2,16 €	A ou B et 0,36€	0,20 €

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL			
DROITS D'ENGAGEMENT EQUIPE			
CATEGORIES	5X5	3X3	Droit par équipe engagée en championnat départemental
SENIORS	80 €	35 €	
U 20 à U18F	50 €	25 €	
U18	50 €	25 €	
U 17	50 €	25 €	
U 15	30 €	20 €	
U 13	30 €	/	
U 11	20 €	/	
MOINS DE 9 ANS - U 9	GRATUIT	/	
RETARD DE PAIEMENT COTISATION OU ACOMPTE			
supplément de 10 % appliqué au montant de l'impayé			

INDEMNITES par Arbitre			
Indemnités kilométriques:		0,38€ / KMS ALLER + RETOUR	
- (à ajouter à l'indemnité de match)			
- (pour les matches couplés, l'indemnité Kms est répartie sur le nombre de matches.)			
Catégories	Arbitres	Indemnités de match :	
SENIORS	Désignés par la CDO - gestion CD67	30 €	
U20 - U19 -U18	Désignés par la CDO - gestion CD67	30 €	
U17 -U16	Désignés par la CDO - gestion CD67	26 €	
U15 - U14	Désignés par la CDO - gestion CD67	26 €	
U13 - U 12	Désignés par la CDO - gestion CD67	26 €	
Pour toutes les catégories (y compris U11)	<u>Arbitres club - gestion club</u>	16 € (pour les rencontres en 4x10') 10 € (pour les autres rencontres)	
Arbitrage à 2, l'indemnité du match est à 20€, à diviser entre les 2 clubs en présence.			
CAISSE DE PEREQUATION			
indemnité match seniors par club	45 €	Montant pour 1 équipe / an	420 €
indemnité match par club -jeunes		indemnité arbitrage + 6% frais administratif	
FONDS DE FORMATION			
Fond de formation 75€ par club 15€ par équipe engagée : Séniors et U18 10€ par équipe engagée : U13 à U17 niveau D1			

PENALITES FINANCIERES CD67 - 2022-2023
(applicables à l'ensemble des clubs affiliés, après contrôle des feuilles de marque par la Commission de Contrôle)

DEROGATIONS

Demande, arrivée au plus tard 15 jours avant la nouvelle date, pour toutes les catégories	GRATUIT
Absence de réponse dans les 12 jours à une demande de dérogation	20,00
Demande pour les catégories jeunes U 13 à U 20	15,00
Demande pour les catégories seniors	40,00
Dans le cas de rencontre reportée, c'est la date initiale prévue au calendrier qui fait foi	
RENCONTRE NON JOUEE ET REFIXEE DANS LES 12 JOURS	20,00
Au-delà des 12 jours le forfait simple est appliqué d'office.	
Attention les dérogations se font au plus tard le jeudi à 20h00, par une demande sur FBI au-delà le forfait simple est appliqué.	

AUTRES MANQUEMENTS

e-Marque	
E-marque erreur saisie informations	10,00
E-marque non exporté sur FBI sous 24 heures	15,00
E-marque non utilisé (uniquement en Seniors)	10,00
Erreur de licence sur e-marque lors de saisie manuelle	20,00
Délais / FBI / Modifications	
Délais, non respect des dates de transmission document ou formulaire (affiliation, engagement, liste brûlage, liste de personnalisation, feuille de marque, etc)	15,00
Erreur de saisie des informations sur FBI	15,00
Erreur transcription sur feuille de marque, document ou formulaire	10,00
Modification par le CD67 des informations FBI (hors modification impossible par club)	10,00
Modification liste de brûlage par le CD67 suite contrôle de la Commission de Contrôle	15,00
Non respect des règles de participation	
Non respect de la liste des brûlés et des équipes personnalisées	20,00
Défaut de surclassement	20,00
Nombre de mutés ou type de licence autorisé supérieur au nombre autorisé	20,00
Type de licence non autorisé pour un joueur	20,00
Type de licence non autorisé pour un entraîneur (1ère infraction)	20,00
Absence ou suspension d'autorisation de participer	50,00
Participation d'un joueur ou d'un entraîneur suspendu ou interdit de participer aux manifestations sportives	50,00
Qualification au-delà du 30 novembre (sous réserve de validation FFBB)	50,00
Titre de séjour périmé	20,00
Inscription sur la FDM d'un joueur n'entrant pas en jeu, ne pouvant pas entrer en jeu et ne respectant pas les règles de participation	50,00
Non qualification à la date de la rencontre d'un joueur	50,00
Non respect du minimum de joueurs du club porteur dans une inter-équipe ou une entente (Règlement CTC)	20,00
Inscription sur la FDM d'un licencié ayant deux fonctions	20,00
Inscription d'un joueur après le début de la rencontre	50,00
Arbitres	
Arbitrage d'un mineur d'un match senior (tableau arbitrage école d'arbitrage)	50,00
Pénalité à l'arbitre désigné pour absence non excusée à une rencontre	15,00
Pénalité à l'arbitre pour vérifications administratives non effectuées sur feuille de marque ou e-marque	5,00
Pénalité à l'arbitre pour retour tardif des convocations (après le mercredi à 12h00)	10,00
Absences	
Absence à la réunion d'entraîneurs jeunes Pré-saison	30,00
Absence à une Assemblée Générale	100,00
Absence d'une équipe après engagement journée Mini-basket	25,00
Absence Délégué de club catégories jeunes U11 à U20 (licencié club recevant et majeur)	10,00
Absence Délégué de club catégories seniors (licencié club recevant et majeur)	20,00
Absence officiels table de marques (OTM) toutes catégories	10,00
Autres	
Rencontre fixée sans accord du CD67 + (sanction sportive)	100,00
Rencontre perdue par pénalité	20,00
Licences	
Modification dans FBI par le CD-67 de données "licences" impactant la qualification du joueur	10,00
Non présentation de la liste de joueurs (extraction FI - trombinoscope)	20,00
Non présentation e-licence /duplicata licence manquante sur trombinoscope SENIORS	16,00
Non présentation e-licence /duplicata licence manquante sur trombinoscope JEUNES	8,00

FORFAITS

Forfait général catégories jeunes U11 à U20	70,00
Forfait général catégories seniors	170,00
Forfait simple catégories jeunes U11 à U20	40,00
Forfait simple Catégories seniors	130,00
Pénalités augmentées, pour le club forfait, des indemnités payés en cas de déplacement des arbitres	

FAUTES TECHNIQUES

1er faute technique	15,00
2ème faute technique	40,00
3ème faute technique (dossier discipline GES)	75,00
4ème faute technique	100,00
5ème faute technique et plus (dossier discipline GES)	150,00
FT technique banc	15,00
1 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative)	50,00
2 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative)	75,00
3 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative) (dossier discipline GES)	100,00
4 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative)	150,00
5 FT ENTRAINEURS JEUNES (non cumulative) (dossier discipline GES)	200,00
Dossier discipline prérogative de la Région Grand Est - GES (voir leur barèmes)	

RECLAMATION

Reclamation lors d'une rencontre	75,00
Confirmation par le Président ou Correspondant du club (1er jour ouvré suivant la rencontre)	100,00

ARBITRAGE (FFBB)

Non-respect de la Charte d'arbitrage (pour les clubs qui n'envoient pas d'arbitre en formation)	250,00
---	--------

Compétences des Commissions Compétitions SENIORS et JEUNES	
Infraction	Pénalités automatiques
Licence manquante	Pénalité financière (Cf. Dispositions financières)
Dérogation de moins de 15 jours ou absence de réponse dans les 12 jours ouvrés à une demande de dérogation	Pénalité financière (Cf. Dispositions financières)
Envoi tardif de la FDM ou de la feuille e-Marque (+24h)	Pénalité financière (Cf. Dispositions financières)
Non transmission de la liste des brûlés et des équipes personnalisées à la Commission de contrôle	Pénalité financière (Cf. Dispositions financières)
Non respect des règles de participation Non respect de la liste des brûlés et des équipes personnalisées	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Défaut de surclassement	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Nombre de mutés ou type de licences autorisées supérieur au nombre autorisé	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Type de licence non autorisé pour un joueur	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Type de licence non autorisée pour un entraîneur	1ère infraction pour une équipe : pénalité financière de 20€ (par manquement constaté sur la FDM)
Non respect des règles de participation Absence ou suspension d'autorisation à participer	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Participation d'un joueur ou d'un entraîneur suspens ou interdit de participer aux manifestations sportives	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Qualification au-delà du 30 novembre (pénalités sous réserve de validation FFBB)	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Titre de séjour périmé	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect de l'article 20 RSG Inscription sur la feuille de marque d'un joueur n'entrant pas en jeu, ne pouvant pas entrer en jeu et ne respectant pas les règles de participation	1ère infraction pour une équipe : pénalité financière de 50€ (par manquement constaté sur la FDM)
Non respect de l'article 20 RSG qualification à la date de la rencontre d'un joueur Non	Perte par pénalité de la rencontre (championnat SENIORS uniquement) ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Non respect du minimum de joueurs du club porteur dans une inter équipe ou une entente (Règlement CTC)	Perte par pénalité de la rencontre ET pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Absence d'un Délégué de club	Pénalité financière Dispositions Financières) (Cf.
Absence OTM toutes catégories	Pénalité financière Dispositions Financières) (Cf.
Forfait simple et Coupe Crédit Mutuel) (Championnat	Pénalité financière (Cf. Dispositions financières) et 0 point au classement
Dettes auprès de FFBB/LR/CD avant le début de l'engagement	Refus d'engagement
Equipe déclarant forfait général après la publication des calendriers définitifs JEUNES (clôture de saisie des clubs)	Pénalité financière (cf. dispositions financières) ET Perte du droit sportif de cette équipe pour la saison suivante en championnat départemental
Equipe déclarant forfait général après la publication des calendriers définitifs SENIORS (clôture de saisie des clubs)	Pénalité financière (cf. dispositions financières) ET Perte du droit sportif de cette équipe pour la saison suivante en championnat départemental
Deux notifications distinctes de rencontres perdues par pénalité et/ou de rencontres perdues par forfait simple	Forfait général (néanmoins les forfaits prononcés et motivés par des cas COVID ne seront pas comptabilisés pour l'application de cet article)
Rencontre non parvenue à son terme réglementaire	Match à jouer ou match perdu par pénalité à l'encontre de l'un ou des deux clubs ou validation du résultat
Salle non classée	Refus d'engagement
Non respect de l'article 20 RSG Inscription sur la feuille de marque d'un joueur n'entrant pas en jeu, ne pouvant pas entrer en jeu et ne respectant pas les règles de participation	2ème infraction et infractions suivantes pour cette même équipe : Dossier disciplinaire
Inscription sur la feuille de marque d'un licencié ayant deux fonctions (art. 20 RSG)	Pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Inscription d'un joueur après le début de la rencontre	Pénalité financière (Cf. Dispositions Financières)
Non respect des règles de participation Type de licence non autorisée pour un entraîneur	2ème infraction et infractions suivantes pour cette même équipe : Dossier disciplinaire
Tout autre cas non prévu	Dossier disciplinaire